Envoyez vos coordonnées postales à contact@pulnoy.fr pour recevoir "Pulnoy en Bref" uniquement par e-mail

Plus d'infos sur WWW.pulnoy.fr **F O** VilleDePulnoy

N° 134 Novembre 2020



Maire de Pulnoy

hères Pulnéennes, chers Pulnéens,

Tenons bon!

S'il est difficile de trouver des raisons de se réjouir au regard du contexte actuel, il est de nature, malgré tout, à se dire

qu'il nous faut chercher des raisons de le faire, ne serait-ce que pour aller mieux. Histoire simplement de traverser cette "fichue" période.

Loin d'être d'un optimisme hagard, autrement dit de "faire l'autruche" (pauvre bête!), tentons de regarder durablement ces petites choses, ces "petits" moments de la vie qui nous réjouissent. Prenons peut être le temps, tout simplement, de nous poser. Je sais bien que le confinement, par nature, nous y contraint, mais appréhendons le d'une autre manière, vivons "activement" cet arrêt forcé, comme une "pause-café" que nous aurions décidée de faire au cours de cette trop longue journée où rien ne va, où ce moment salvateur que l'on décide va nous faire un bien fou, le temps d'un café partagé (mais imaginé, période oblige) avec son, sa, ses collègues ou voisins, par exemple.

Qui se rappelle qu'il y a quelques semaines, nous nous mettions, presque tous, au balcon en tapant sur des casseroles pour soutenir nos personnels soignants? Etait-ce vraiment un geste utile, puisqu'on ne le fait plus aujourd'hui? Oui, assurément, puisqu'on l'a fait durant plus de 8 semaines. Qui parle encore de ces moments que nous avons eus à entendre ces oiseaux et à voir tous ces animaux qui se mettaient à reconquérir un bout de leur territoire. Avez-vous vu, pour ceux qui en ont un, ce hérisson traverser votre jardin, ou même votre rue? Ne vous êtes-vous pas dit qu'il fallait faire quelque chose?

Vous l'avez fait ! Si, si ! Ce petit geste pour la Nature, ce petit geste pour l'autre. Ce regard porté sur un dessin fait par un (voire votre) enfant. Cette attention portée plus particulièrement à votre voisin, votre voisine.

Je suis certain que vous vous êtes tous forcément dit, au-delà de la colère qui à un moment vous a envahi : « Ça ira mieux demain!»

Alors, même si ce moment est de courte durée, comme le bruit de nos casseroles, il a le mérite d'exister et le mérite de nous faire avancer. Il a le mérite de nous faire réfléchir encore et encore, et d'agir. Tant que nous serons en mesure de le faire, l'espoir sera là!

(Re)Tenons-le! Tenons bon!

SOMMAIRE

■ En Bref

Viabilité hivernale

Modification du Conseil municipal

Un nouvel animateur pour la Mission Ados

ENT arrive dans les écoles

Sécurité des biens et des personnes

La Ville récompensée

Des nids pour les mésanges

Propreté de la ville

Demande de reconnaissance de catastrophe naturelle

Parcours citoyen

Déchets: la collecte à l'heure de la transition

Vous nous avez demandé...

Bienvenue!

Joseph Bodnar, poissonnier, rejoint les commerçants du marché avec son étal "À la criée".

Livraison possible sur réservation au 07 61 75 98 21

"Les feuilles mortes se ramassent à la pelle"

Pour rappel : les riverains sont tenus de veiller à l'entretien des trottoirs et cheminements qui bordent leur habitation (Arrêté municipal du 06/03/1996). En cas de chute, la responsabilité du riverain est engagée si plainte est déposée par la victime.

Les travaux dans ma ville

Afin de faciliter le quotidien de chacun, les travaux programmés sur la voie publique sont repertoriés sur le site internet de la ville, avec date de commencement et durée prévue, et communiqués par SMS. www.pulnoy.fr, rubrique Infos & Services - Les travaux dans ma ville

En Bref

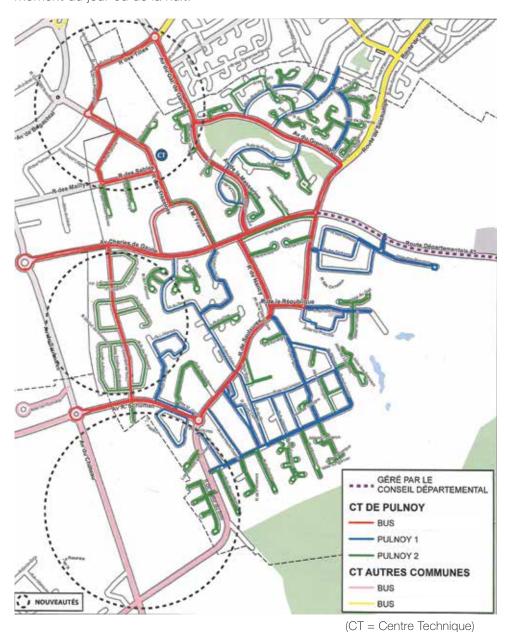
■ Viabilité hivernale

Chaque année, à l'approche de l'hiver, la Métropole et la Ville élaborent un plan de viabilité hivernale.

Ce document permet de définir l'ordre de priorité de dégagement des voies de circulation en cas de chutes de neige ou de pluies verglaçantes.

Il est important de **respecter les règles de stationnement**, afin de **ne pas bloquer les véhicules de déneigement!**

Merci aux agents de la ville qui, d'astreinte, se tiennent prêts à intervenir à tout moment du jour ou de la nuit.



Modification du Conseil municipal

Il y a eu du mouvement au sein du Conseil municipal :

- M. Hausermann a démissionné de son mandat d'élu d'opposition ;
- Mme Hausermann (suivante sur la liste) n'a pas souhaité entrer au Conseil ;
- Le siège vacant est donc occupé par M. Perrollaz (suivant sur la liste) ;
- Mme Bohn-Chiaramida a démissionné à son tour ;
- Mme Poirier (suivante sur la liste) n'a pas souhaité entrer au Conseil ;
- C'est donc M. Ben Ismail (suivant sur la liste) qui y est entré ;
- Mme Babin a quitté le groupe d'opposition pour rejoindre l'équipe majoritaire.

Nous souhaitons aux partants un bon repos et aux nouveaux qu'ils puissent prendre leur tâche avec plaisir comme l'ont fait leurs prédécesseurs.

■ Un **nouvel animateur** pour la Mission ados

Depuis le 19 octobre, Aurélien Rousselot a rejoint les effectifs de la Ville.

Les jeunes inscrits aux activités de la Mission ados n'ont eu qu'une quinzaine de jours pour faire connaissance avec lui, en raison du reconfinement, mais ce n'est que partie remise.

Compte tenu de la volonté municipale de **développer les** activités proposées aux

jeunes Pulnéens, il était important que l'équipe d'animation de la Mission ados soit au complet.

Un recrutement a donc été ouvert après le départ de Timothé, parti vers d'autres horizons professionnels.

Titulaire du Brevet
Professionnel de
la Jeunesse, de l'Éducation
Populaire et du Sport (BPJEPS) et
du Brevet de Moniteur de Football
(BMF), Aurélien devrait aisément

trouver ses marques à Pulnoy, tant auprès de ses collègues que des jeunes.

En effet, fort de plusieurs années d'expérience comme éducateur sportif et directeur (et animateur) d'accueil périscolaire, il saura se montrer pédagogue.

S'il fallait résumer son CV, cela

tiendrait en quelques mots:

engagement, transmission de valeurs et de savoirs.

Nul doute que ces qualités seront toutes mises au profit des jeunes Pulnéens et Pulnéennes dans le cadre de la mission qui lui est confiée :

mettre en place des projets, des actions et des activités pour et avec les jeunes de la Mission ados.



■ ENT arrive dans les écoles

L'Environnement Numérique de Travail (ENT) se déploie dans les écoles maternelles et élémentaires de la Pulnoy.

La Ville de Pulnoy souhaite **faciliter les échanges** entre enseignants et parents d'élèves, tout particulièrement dans le contexte sanitaire actuel. Pour cela, elle installe dans les écoles un service en ligne (déjà bien connu des parents des élèves scolarisés en collège ou lycée) dédié aux relations entre les établissements scolaires, les élèves et les parents de ces derniers : ENT.

Ce dispositif permet, en un clic, d'échanger des messages, de consulter les évaluations, d'accéder à des ressources pédagogiques... et limite, de fait, les échanges de documents imprimés, ce qui répond aussi à la **démarche de développement durable** de la ville.

Les directeurs des écoles ont été formés au maniement des logiciels durant les mois d'octobre et de novembre. Ils vont progressivement inviter les parents à se connecter à la plateforme avec les codes spécifiques qui leur seront fournis.

En attendant, aucune démarche à faire pour les parents : les informations leur seront données quand l'école de leur enfant sera opérationnelle face à ce nouvel outil plein de promesses.

Sécurité des biens et des personnes

La Ville de Pulnoy dispose de **deux agents de Police municipale** en charge de veiller à la sécurité et à la salubrité publiques.

Légalement, la Police municipale **ne peut intervenir que sur le territoire de la commune** et les agents, comme tout employé, sont soumis à une réglementation du temps de travail.

Ils peuvent parfois effectuer des rondes en début de soirée ou être présents lors de manifestations organisées par la Ville en fin de semaine, en vue de remplir une mission de sécurisation spécifique à ladite manifestation. Mais, le plus souvent, ils ne sont pas en service les soirs et weekend.



En soirée, de nuit et durant le week-end, la police nationale doit être sollicitée (\$\alpha\$17).

■ La Ville récompensée

La Ville de Pulnoy a récemment été mise à l'honneur.

2º Prix Envirobat, catégorie "Santé, culture et loisirs"

Le prix Envirobat est délivré chaque année par un jury qui évalue les opérations de bâtiment selon différents critères (management de l'opération, impact du bâti, matériaux, performances énergétiques, confort thermique, acoustique, visuel, économie de l'opération, social) et récompense les bâtiments, quartiers et espaces publics durables de la Région Grand Est.

L'opération de réhabilitation de la maison des jeunes de Pulnoy, menée d'avril 2017 à juin 2019, a reçu cette année le deuxième prix dans la catégorie "Santé, culture et loisirs" et la mention spéciale du Jury qui a souligné les aspects remarquables du projet, tels qu'une réhabilitation de niveau Bâtiment Basse Consommation (BBC), un projet humble et généreux préservant le caractère villageois de la construction existante, la valorisation du patrimoine existant, l'utilisation de matériaux naturels





(ossature bois pour l'extension, fibre de bois, cellulose) et low tech (plâtre traditionnel, enduit chaux) et une réflexion sur l'apport de

lumière naturelle.

La Ville, maître d'ouvrage, et l'agence d'architecte KERN représentée par Manon KERN et Laurence BOULANGER, maître d'œuvre, ont assisté à la remise des prix le 10 septembre au siège de la Fédération Française des Bâtiments à Nancy.

Hashtag d'argent, catégorie "Participation du public"

Le 20 mars dernier, aux premiers jours du confinement, l'annonce du maintien du marché municipal dans sa forme traditionnelle, avec toutes les mesures sanitaires nécessaires, avait fait grand bruit sur Facebook (46 commentaires négatifs) et une cellule s'était mise en place pour organiser en un temps record (moins de 24h) une solution inédite de livraison à domicile, puis de drive.

La diffusion des nouvelles modalités de fonctionnement avait elle aussi généré de nombreux commentaires mais, cette fois, pour remercier de l'initiative.

Ce travail d'intelligence collective, entièrement relayé en toute transparence sur les réseaux sociaux, a attiré l'attention de l'Observatoire Social Media des Territoires (organisme indépendant réunissant des communicants de toute la France). Le 25 septembre, l'opération a été saluée et placée en première position ex-aequo avec la ville de Marseillan dans la catégorie "Participation du Public". Ont été soulignés l'écoute des habitants, le travail collectif engagé pour le maintien d'un service public, la recherche de solutions en mode participatif et la transparence de l'information sur les réseaux.

Une récompense obtenue grâce à la participation des Pulnéennes et Pulnéens. **Merci!**

Des **nids** pour les **mésanges**

Dans le cadre du plan de lutte contre les chenilles processionnaires, le prédateur naturel de ces dernières, la mésange, va être encouragée à s'installer en nombre en forêt de Pulnoy.

Pour cela, la **centaine de nichoirs** existants doit être **retirée**, **nettoyée et réparée** avant d'être **redéployée**, avec d'autres, neufs.

Cette opération sera effectuée avec l'appui de la LPO, des Amis du verger et de citoyens bénévoles.

Les volontaires sont invités à se faire connaître en mairie : 03 83 29 16 64 ou contact@pulnoy.fr

Propreté de la ville

Annulée au printemps pour cause de confinement, la campagne de sensibilisation à la propreté de la ville a été reportée à l'automne. Mais, elle doit de nouveau être annulée, pour cause de reconfinement.

La Ville tient tout de même à attirer l'attention de chacun sur les deux problématiques les plus fréquemment rencontrées autour de cette campagne : les déjections canines et les masques négligemment abandonnés sur l'espace public. Une campagne d'affichage sera donc déclinée sur ces deux sujets.

■ Demande de reconnaissance de Catastrophe naturelle

Une demande officielle sera formulée en janvier 2021 auprès des services de l'État en vue d'obtenir la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle suite à la sécheresse subie cet été, à Pulnoy.

Tout Pulnéen concerné est invité à adresser un courrier en mairie dans lequel seront décrits les dommages subis, accompagné de 3 ou 4 photographies (maximum).

Attention:

- Pour les dossiers déposés dans le cadre de la demande de 2015 (en attente de la décision de la CAA) seule une éventuelle aggravation du dommage survenue cet été pourra être signalée ;
- Pour ceux déposés en 2018 et 2019, l'état de catastrophe naturelle ayant été reconnu, une nouvelle demande pour un dommage que les assureurs auraient alors refusé de prendre en charge suite à expertise, serait considérée comme une tentative de fraude à l'assurance.

Parcours citoyen

Garçons et filles de nationalité française suivent un parcours de citoyenneté.

En complément des cours d'enseignement civique et moral, puis d'éducation civique, sociale et juridique dispensés dans le cadre scolaire, une sensibilisation à la Citoyenneté et à la Défense est dispensée dans le cadre des Journées de Défense Citoyenne (JDC).

Pour cela, dès 16 ans, tout jeune doit se présenter dans la mairie de son lieu de résidence pour y être recensé. Il sera ensuite appelé à venir effectuer sa JDC dans le centre de service national le plus proche.

Attention : l'attestation remise au terme de la JDC est indispensable pour se présenter à certains examens (permis de conduire, baccalauréat et concours...)

 $\underline{\text{NB}}$: Durant le confinement, toutes les JDC sont suspendues. + d'infos sur www.majdc.fr

■ Déchets : la collecte à l'heure de la transition

Suite aux conclusions du groupe de travail métropolitain qui s'est penché sur la question de la collecte des déchets ces derniers mois, plusieurs changements sont entrés en application au 1^{er} novembre.

Emballé c'est trié!

Désormais, tous les emballages plastiques vont dans le même sac.

Les bacs de tri et/ou éco-sacs accueillent non seulement les bouteilles et flacons en plastique, mais également les emballages tels que pots de yaourt, barquettes, polystyrène, films de protection, capsules de café en alu...

Une collecte des ordures ménagères

Le volume des déchets ménagers résiduels diminuant, conteneurs ou sacs pourront être sortis moins souvent. Le ramassage des ordures ménagères ne nécessite donc plus qu'un seul passage par semaine.

Tout le monde y gagne : moins de camions, c'est moins de carburant, de pollution et de bruit !

Pour toute demande de changement de bac, s'adresser à la Maison de l'Habitat et du Développement Durable : 22-24 Viaduc Kennedy, 54000 Nancy - 03 54 50 20 40

À Pulnoy:

- La collecte des **déchets ménagers** s'effectue désormais le **mercredi matin** ;
- La collecte des **déchets recyclables** est maintenue le **vendredi matin**.

Les bacs ou sacs doivent être sortis la veille au soir.



Mais qui a eu l'idée d'un tel aménagement pour le carrefour des avenues du Grémillon et de la Masserine ? On ne sait plus qui a la priorité!

Ce nouvel aménagement, avec **un stop sur chaque voie**, répond à une demande des riverains de voir fortement ralentir les véhicules pour sécuriser non seulement le carrefour, mais aussi les passages piétons et propriétés situés à proximité.

La Métropole et la Ville se sont inspirées de ce qui existe déjà dans de nombreuses communes et **n'a** donc **rien d'une exception**: elles ont conjugué une réduction de la largeur de la chaussée, une nouvelle signalisation et l'installation d'un ralentisseur pour que les automobilistes n'aient d'autre choix que d'arriver lentement à l'intersection, soient tenus de marquer l'arrêt et disposent d'une plus grande visibilité sur les passages piétons.

Quant à savoir "qui a la priorité ?", la **réponse** se trouve **dans le Code de la route** : en présence de 2 véhicules, la priorité à droite s'applique. En présence de 3 véhicules, celui n'ayant personne en vis-à-vis est prioritaire.

De façon générale, le mot d'ordre au volant doit être et rester la courtoisie : quelle que soit la situation, dans le doute, il sera toujours préférable de céder la priorité que de chercher à forcer le passage !

PRÉVENTION

Aires de jeux petite enfance

Comme leur nom l'indique, les aires de jeux "petite enfance" sont réservées aux jeunes enfants, âgés de 2 à 8 ans et placés sous la surveillance d'un parent/adulte.

Ces espaces sont pourtant régulièrement occupés par des personnes ne rentrant pas dans cette catégorie d'âge et pour lesquelles les structures ne sont pas adaptées.

La Ville étant garante de l'entretien et de la mise en conformité des aires de jeux, il est demandé à chacun de respecter la réglementation en vigueur, afin d'éviter tout accident ou dégradations.

Les plus âgés sont invités à se rapprocher des diverses infrastructures plus adéquates réparties sur le territoire communal (city-stades, aires de jeux libres, bancs publics...).

Le respect des espaces dédiés à chacun entre dans le cadre d'un vivre-ensemble de qualité, dont nous sommes tous responsables !

LE MOT DE L'OPPOSITION

Des maux et des mots dits ...

A propos de l'édito de notre maire (Pulnoy en Bref, septembre 2020)

L'humilité et la modération sont deux valeurs qui, en politique, sont un signe de bienveillance citoyenne et d'écoute de nos concitoyens. Quelles que soient les querelles ou disputes rencontrées dans la vie publique, l'engagement politique de proximité c'est accepter le débat, exposer ses arguments, proposer des solutions. Et normalement, par son mandat, un élu s'engage à être un acteur de la vie de ses concitoyens et non un agitateur.

Dans ce contexte, la communication est primordiale, savoir l'exprimer aussi. Mais plus important encore est le choix des mots. Dans son utilisation et sa compréhension, un mot -tout comme une phrase - n'a pas forcément la même signification pour tous les lecteurs.

Le mot "algarade", cité par le maire dans son édito, en est un bon exemple. Pour certains, il ne s'agit que d'une "simple altercation vive et inattendue". Pourtant, ce terme, qui vient de l'arabe "al-ghāra", signifie "attaque à main armée". Historiquement, il représente une "charge de cavalerie" que faisaient en pays musulman les seigneurs chrétiens de l'Espagne de la Reconquista, une invasion soudaine sans avoir fait de déclaration de guerre.

En pleine réflexion nationale sur le sens de la laïcité et de ses conséquences, son utilisation est à éviter, surtout quand on prétend parler de bien vivre ensemble ...

Vos élus du groupe minoritaire

Pulnoy autrement

pulnoyautrement.unblog.fr





LE MOT DE LA MAJORITÉ

Depuis le début de cette crise sanitaire, le monde économique est à rude épreuve. Les entreprises, commerçantes... de Pulnoy souffrent toutes et tous de la situation.

Depuis le début, nous sommes à leurs côtés. Par une disponibilité, des visites régulières, la fourniture de masques, un soutien de tous les instants...

Vendredi 13 novembre, à l'initiative de Pulnoy, une grande réunion en visioconférence a été organisée avec Saulxures, Seichamps, Essey, la Métropole, l'association de la Porte Verte et les chef-fes d'entreprise et commerçant-es volontaires pour une présentation des aides possibles, des dispositifs mis en place. Une démarche concrète pour des résultats que nous espérons les plus concrets possible.

C'est sur le terrain que nous agissons, par des actions peu visibles du grand public, mais que nous souhaitons être les plus efficaces possible. Nous ne communiquons pas sur nos actes, nous préférons diffuser sur les supports municipaux la liste des commerçants ouverts.

C'est un choix éthique et nous nous y tiendrons.

Nous ne prétendons pas disposer de solutions "magiques", mais juste de l'énergie et de la disponibilité auprès de ceux qui servent les Pulnéen.nes au quotidien.

Notre ambition est de servir la population dans toutes ses composantes. Les entreprises et les commerçant·es, comme tous les habitant·es, méritent notre attention la plus grande.

Le groupe majoritaire

■ NFO PRATIQUE

Objets trouvés

Les objets trouvés rapportés en mairie sont multiples et variés : du trousseau de clés à la trottinette, en passant par le smartphone, le bijou, le parapluie... il y a un peu de tout!

Quels qu'ils soient, les objets trouvés sont confiés aux agents de police municipale et conservés dans l'attente que leur propriétaire se manifeste (ce dernier devra être en mesure de démontrer que le bien lui appartient pour être autorisé à en reprendre possession).

Les objets sont répertoriés dans un registre sur lequel sont indiqués le descriptif du bien, la date et le lieu de sa découverte.

Si, au terme d'un an, personne n'a réclamé le bien, la loi impose qu'il soit détruit.

Un objet perdu ? Peut-être a-t-il été apporté en mairie ! Renseignements au 03 83 29 16 64 ou contact@pulnoy.fr

DANS VOTRE AGENDA

Z

1

 α

 \mathbf{m}

Les rendez-vous annoncés ci-dessous seront organisés sous réserve de conditions sanitaires favorables

DÉCEMBRE

Samedi 5 - de 10h à 12h Permanence gratuite avocat

Ouvert à tous - 8 rue du Tir

Lundi 14 - dès 18h30 Conseil municipal

Entrée libre dans la limite des places disponibles - Hôtel de Ville

Lundi 14 - dès 18h30 Repair café intercommunal, organisé par *Pulnov Accueil*

SolidaritéEntrée libre - Centre socioculturel de <u>Seichamps</u>

Lundi 14 / Mardi 15 Balayage des rues

Laissez libres trottoirs et chaussée

Du 21 au 31 Activités de la *Mission Ados* Sur inscription préalable au STG*

JANVIER

Lundi 4 - dès 18h30

Repair café intercommunal, organisé par *Pulnoy Accueil Solidarité*

Entrée libre - Salle partagée de Saulxures-lès-Nancy

Vendredi 8 - 20h Assemblée générale de l'*Association pour le* Développement de Loanga

Entrée libre - Centre de rencontre

Samedi 9 - de 10h à 12h (À confirmer)
Permanence gratuite avocat

Ouvert à tous - 8 rue du Tir

Samedi 9 23º Foulée des rois

+ d'infos à venir sur www.pulnoy.fr

Vendredi 29 - Horaire à confirmer Assemblée générale du *Comité de jumelage*

Entrée libre - Centre de rencontre

^{*} \underline{S} ervice \underline{T} outes \underline{G} énérations - 2, rue du Tir - 03 83 29 87 90 - contact@pulnoy.fr